

# Présentation générale

## 1 - Présentation du champ des activités professionnelles

Le baccalauréat professionnel spécialité Sécurité - Prévention a pour finalité de préparer à l'exercice des différents métiers de la sécurité :

- soit au sein de la fonction publique (police nationale, gendarmerie nationale, police municipale, sécurité civile...),
- soit pour le compte d'une entreprise pourvue de son propre service de sécurité ou d'une entreprise prestataire de services de prévention et sécurité.

## 2 - Conditions d'accès à l'emploi

Les conditions d'accès aux emplois de la fonction publique d'État aussi bien que territoriale requièrent pour pouvoir s'inscrire aux concours de recrutement, outre des conditions d'âge, d'aptitudes médicale, physique et de diplôme, la production d'un extrait de casier judiciaire vierge, conformément aux textes législatifs et réglementaires régissant les différentes fonctions publiques.

Sous réserve de ce qui précède, la possession du baccalauréat professionnel spécialité Sécurité - Prévention peut permettre à son titulaire de bénéficier de modalités adaptées aux concours de recrutement :

- de gardiens de la paix de la police nationale (Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire – Direction générale de la police nationale),
- des sapeurs-pompiers professionnels (Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire – Direction de la défense et de la sécurité civiles).

Par ailleurs, les compétences et les savoirs acquis par le titulaire de ce diplôme pourront être utilement mobilisés pour accéder aux :

- épreuves de sélection pour l'accès au grade de gendarme-adjoint (Ministère de la défense – Direction générale de la gendarmerie nationale),
- concours de recrutement des agents de police municipale (Centre National de la Fonction Publique Territoriale),
- concours national de recrutement des personnels surveillants de l'administration pénitentiaire (Ministère de la Justice – Direction de l'administration pénitentiaire).

Par ailleurs, la législation régit l'accès aux emplois de la sécurité privée :

loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 modifiée par la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001,  
loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 et son décret d'application n° 2005-1122 du 6 septembre 2005.

### 3 – Profil du titulaire du diplôme

Le titulaire du diplôme, quel que soit son contexte de travail et donc le statut de l'organisation dans laquelle il exerce son activité, doit avoir acquis une culture spécifique ainsi qu'une forte technicité qui ne se limite pas à des compétences opérationnelles. Les domaines qui constituent le cœur des compétences indispensables à l'exercice des fonctions sont :

- les caractéristiques socioculturelles des populations auxquelles il sera confronté dans l'exercice de son métier,
- les techniques de communication professionnelle orale et écrite,
- la maîtrise des outils informatiques et de communication,
- la connaissance des institutions publiques partenaires et du cadre juridique d'exercice des professions de sûreté et de sécurité,
- les techniques professionnelles communes à l'ensemble des contextes d'exercice du métier,
- les techniques opérationnelles spécifiques à chacun d'entre eux,
- les techniques d'assistance aux personnes (secours en équipe et secours routier).

Le choix d'un métier orienté vers la sécurité et la prévention requiert de fortes qualités personnelles :

- une forte éthique personnelle,
- le sens du service au public,
- la capacité d'écouter, de dialoguer,
- le sens du dévouement,
- la capacité à s'intégrer dans un groupe, à travailler en équipe,
- le sens de la discipline et du respect des consignes, particulièrement en intervention,
- le sens de ses responsabilités vis-à-vis des autres membres du groupe,
- l'aptitude à observer un devoir de réserve et la confidentialité des informations et renseignements recueillis,
- le souci de rendre compte à sa hiérarchie et de proposer éventuellement une amélioration pour éviter le retour d'un incident.

La formation pour obtenir l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ainsi que le Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE) sera organisée dans le cadre de l'établissement de formation. Par contre la formation pour l'obtention du Certificat de Formation au Activités de Premiers Secours Routier (CFAPSR) sera dispensée dans le cadre de la période de formation milieu professionnel en sécurité civile.

## Référentiel des Activités Professionnelles

## Description des activités professionnelles

De l'analyse des différents types d'activités exercées par les professionnels de ce secteur, il ressort un ensemble de fonctions qui sont communes, quel que soit le contexte institutionnel au sein duquel le métier est exercé.

Ces fonctions s'organisent autour des pôles suivants :

- accueil et relation avec le public, les partenaires,
- maintien de la permanence du service (commissariats et services de la police nationale, services de police municipale, de gendarmerie nationale, poste central de sécurité, de télésurveillance, PC d'alerte...),
- recueil et gestion de l'information et du renseignement,
- prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et négligence,
- maintien de l'ordre public et respect des lois et des règlements,
- premiers secours et assistance aux personnes,
- protection des biens et de l'environnement.

D'autres fonctions sont spécifiques à certaines institutions telles que :

- la garde, surveillance et transfert des personnes qui concernent la police nationale,
- la sécurité routière qui est de la compétence de la police, de la gendarmerie ainsi que de la sécurité civile,
- la lutte contre les sinistres (incendies, risques technologiques, biologiques et nucléaires) qui relève de la sécurité civile.

## Tableau des compétences

<p>C1 S'informer - communiquer</p>	<p>C1•1 Communiquer            C1•2 Communiquer avec le public            C1•3 Communiquer avec les partenaires            C1•4 Communiquer avec la hiérarchie</p>
<p>C2 Analyser - évaluer</p>	<p>C2•1 Analyse de documents, de situation            C2•2 Information et/ou renseignement            C2•3 Politiques de prévention            C2•4 Cadre juridique d'intervention</p>
<p>C3 Prévenir</p>	<p>C3•1 Prévention au niveau du cadre et de l'environnement professionnel            C3•2 Veille et surveillance            C3•3 Prévention des risques            C3•4 Prévention sur un site</p>
<p>C4 Intervenir</p>	<p>C4•1 Intervention d'ordre général            C4•2 Intervention dans le cadre de la sécurité publique            C4•3 Intervention dans le cadre du secours à personnes            C4•4 Intervention dans le cadre de la protection des biens et de l'environnement            C4•5 Intervention dans le cadre de la sécurité routière</p>

## Tableau des savoirs associés

<p>S1 Organisation institutionnelle de la France et des services de sécurité et de secours</p>	<p>S1•1 L'organisation institutionnelle et administrative de la France S1•2 Les institutions publiques chargées de la sécurité</p>
<p>S2 Communication professionnelle</p>	<p>S2•1 Les principes généraux de la communication S2•2 La maîtrise des outils informatiques et bureautiques S2•3 Les techniques d'entretien S2•4 Les techniques et les campagnes d'information S2•5 Les techniques d'observation pour le recueil d'information et de renseignement S2•6 Le bilan d'intervention S2•7 La gestion des conflits, la médiation S2•8 Le matériel de transmission et les procédures radio S2•9 Les plans et les cartes</p>
<p>S3 Cadre juridique et administratif de la sécurité</p>	<p>S3•1 La déclaration des droits de l'homme et du citoyen S3•2 Les libertés publiques S3•3 L'organisation judiciaire de la France S3•4 Les sources et la hiérarchie du droit S3•5 La réglementation en matière de police administrative S3•6 La politique gouvernementale et les moyens de prévention S3•7 Le cadre européen de la sécurité S3•8 Le plan vigipirate S3•9 Les différents plans de secours</p>

<p>S4 Secours à personnes</p>	<p>S4•1 Les connaissances relatives à l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)</p> <p>S4•2 Les connaissances relatives au Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Equipe (CFAPSE)</p> <p>S4•3 Les connaissances relatives au Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routier (CFAPSR)</p> <p>S4•4 L'anatomie et les fonctions vitales du corps humain</p> <p>S4•5 Les principes d'analyse des situations à risques</p> <p>S4•6 Les règles d'hygiène et de sécurité individuelle et collective</p> <p>S4•7 Les règles d'hygiène et d'entretien appliquées aux véhicules et à leur équipement</p> <p>S4•8 Le plan rouge</p>
<p>S5 Protection des biens et de l'environnement</p>	<p>S5•1 Les bâtiments et les installations techniques</p> <p>S5•2 La prévention adaptée aux différentes situations</p> <p>S5•3 Les matériels et les équipements de sécurité incendie</p> <p>S5•4 Les techniques d'intervention incendie</p> <p>S5•5 Les principaux risques</p> <p>S5•6 La préservation des traces et indices</p> <p>S5•7 L'encadrement d'une équipe</p> <p>S5•8 Les missions des Services d'Incendie et de Secours (SIS)</p>
<p>S6 Facteurs culturels et humains</p>	<p>S6•1 Les éléments culturels</p> <p>S6•2 Les éléments de sociologie</p> <p>S6•3 Les éléments de psychologie</p> <p>S6•4 La gestion psychologique des interventions</p>

**Tableau de correspondance**  
**« Activités, compétences, savoirs associés »**



A 1

Accueil et relations avec le public et les partenaires

Activités	Compétences	Savoirs associés
<p>A 1</p> <p>Accueil et relations avec le public et les partenaires</p> <p>A1•1 Accueil et relations avec le public</p> <p>A1•2 Relations avec les partenaires</p>	<p>Accueillir et/ou prendre contact avec un tiers et l'identifier</p> <p>Répondre aux demandes et aux attentes</p> <p>Orienter le demandeur vers le lieu, l'interlocuteur ou le service approprié</p> <p>Conseiller le public en matière de prévention dans les différents domaines de la sécurité</p> <p>Repérer et identifier les partenaires</p> <p>Prendre contact avec les partenaires</p> <p>Entretenir des relations de partenariat</p>	<p>S2•1 Les principes généraux de la communication</p> <p>S2•3 Les techniques d'entretien</p> <p>S2•4 Les techniques et campagnes d'information</p> <p>S2•7 La gestion des conflits, la médiation</p> <p>S2•9 Les plans et les cartes : lecture opérationnelle</p>

A2

Maintien de la permanence du service

Activités	Compétences	Savoirs associés
<p>A2</p> <p>Maintien de la permanence du service</p>	<p>Développer et maintenir ses aptitudes physiques et professionnelles</p> <p>Rédiger un écrit en appliquant les règles de présentation, de rédaction et de transmission des écrits professionnels</p> <p>Assurer la sûreté des locaux, des équipements et des matériels par l'application des consignes et le respect des plans de sécurité</p> <p>Participer au respect des règles d'hygiène et de sécurité des locaux et des situations de travail</p> <p>Maîtriser l'utilisation des moyens de transmission et appliquer la procédure radio</p> <p>Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels (règles d'entretien à respecter)</p> <p>Réagir à un dysfonctionnement et alerter la hiérarchie</p> <p>Respecter la tenue et le cérémonial</p>	<p>S2•2 La maîtrise des outils informatiques et bureautiques</p> <p>S2•1-5 Les règles de formalisme administratif</p> <p>S2•8 Le matériel de transmission et les procédures radio</p> <p>S3•4 Les sources du droit : le code du travail (livre II-titre III), connaissance du cadre législatif et réglementaire spécifique à chaque type de structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le cadre juridique de la prévention</li> <li>- les acteurs de la prévention</li> <li>- le rôle des organismes de prévention</li> <li>- les plans de prévention</li> </ul> <p>S5•1 Les installations et l'aménagement des locaux</p>

A 3

Recueil et gestion de l'information et du renseignement

Activités	Compétences	Savoirs associés
<p>A 3</p> <p>Recueil et gestion de l'information et du renseignement</p>	<p>Se repérer dans un espace et s'orienter</p> <p>Observer l'environnement à des fins de recueil d'informations</p> <p>Développer et entretenir un réseau de partenaires utiles au recueil de l'information et du renseignement</p> <p>Traiter et transmettre l'information et/ou le renseignement selon les procédures en vigueur</p> <p>Évaluer la pertinence d'une information et/ ou du renseignement</p>	<p>S2•9 Les plans et les cartes</p> <p>S2•5 Les techniques d'observation</p> <p>S2•3 Les techniques d'entretien</p> <p>S2•1 Les principes généraux de la communication</p>

A 4

Prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et négligence

Activités	Compétences	Savoirs associés
<p>A 4</p> <p>Prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et négligence</p>	<p>Prendre en compte les caractéristiques territoriales, économiques et humaines</p> <p>Exercer une surveillance en fonction des directives reçues</p> <p>Établir l'identité d'une personne sur la zone de surveillance dans le respect du cadre légal</p> <p>Rappeler et faire respecter les réglementations spécifiques et les conditions d'accès, de circulation et/ou d'utilisation d'un lieu</p> <p>Gérer une situation conflictuelle</p> <p>Procéder à une palpation de sécurité dans le respect de la réglementation en vigueur</p> <p>Réagir à un dysfonctionnement et alerter la hiérarchie</p> <p>Identifier les grands axes d'orientation et les moyens de la politique de la prévention de la délinquance</p> <p>Faire preuve de discernement</p>	<p>S3•4 Les sources du droit</p> <p>S6•1 Les éléments culturels</p> <p>S3•7 Le plan vigipirate</p> <p>S5•5-3 Les risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques)</p> <p>S3•6 La politique gouvernementale et les moyens de prévention</p> <p>S6•2 Les éléments de sociologie</p> <p>S3•5 La réglementation en matière de police administrative</p>

A 5

Maintien de l'ordre public et respect des lois et règlements

Activités	Compétences	Savoirs associés
<p>A 5</p> <p>Maintien de l'ordre public et respect des lois et règlements</p> <p>A5•1 Prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et de négligence</p> <p>A5•2 Interventions dans le cadre de la police judiciaire</p>	<p>Encadrer un rassemblement, une manifestation à caractère sportif, social, festif</p> <p>Participer à l'évacuation d'un espace fermé</p> <p>Mettre en oeuvre les techniques collectives/individuelles d'évacuation</p> <p>Surveiller un lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- garder d'une manière statique ou mobile</li> <li>- observer et détecter les comportements à risque</li> </ul> <p>Participer à des escortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- observer et détecter les comportements suspects</li> <li>- garder le contact en utilisant les moyens radio</li> </ul> <p>Alerter et rendre compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- donner l'alerte en cas d'incident</li> <li>- informer la hiérarchie et/ou les responsables</li> <li>- rédiger les documents adaptés</li> </ul> <p>Caractériser et classifier une infraction (contravention, délit, crime) et la sanction</p> <p>Identifier le rôle des différents acteurs dans le cadre d'une infraction</p> <p>Reconnaître les différents cadres juridiques d'enquête et de recueil de l'identité</p>	<p>S3•2 Les libertés publiques</p> <p>S2•7 La gestion des conflits</p> <p>S6•2 Les éléments de sociologie</p> <p>S2•1 La communication écrite</p> <p>S2•8 Le matériel de transmission, les procédures radio</p> <p>S3•4-2 Le code pénal</p> <p>S3•4-3 Le code de procédure pénale</p> <p>S3•3 L'organisation judiciaire et pénitentiaire de la France</p> <p>S6•2 Les éléments de sociologie</p>

## Maintien de l'ordre public et respect des lois et règlements

Activités	Compétences	Savoirs associés
A5•2 Interventions dans le cadre de la police judiciaire	<p>Reconnaître les principes juridiques de la légitime défense</p> <p>Identifier les différentes juridictions et les intervenants dans le procès pénal</p> <p>Identifier les grands axes d'orientation et les moyens d'une politique de prévention des conduites addictives et à risque</p>	
A5•3 Interventions dans le cadre de la sécurité routière	<p>Protéger un point école, un passage piéton avec une gestuelle adaptée</p> <p>Protéger une manifestation publique</p> <p>Appliquer les techniques de protection des lieux d'un sinistre</p> <p>Gérer les conflits et prendre en compte les victimes et leur entourage</p> <p>Alerter et rendre compte</p> <p>Identifier les grands axes d'orientation et les moyens de la politique de prévention routière</p>	<p>S3•4-5 Le code de la route</p> <p>S2•8 Le matériel de transmission et les procédures radio</p> <p>S1•2 L'organisation des secours</p> <p>S6•3 Les éléments de psychologie</p> <p>S2•7 La gestion des conflits</p> <p>S3•4-1 Le code civil</p> <p>S3•6 La politique gouvernementale et les moyens de prévention</p>
A5•4 Interventions de secours routiers	<p>Mettre en œuvre les compétences indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers (CFAPSR)</p>	<p>S4•3 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers (CFAPSR)</p>

A 6

Secours et assistance aux personnes

Activités	Compétences	Savoirs associés
<p style="text-align: center;">A 6</p> <p>Secours et assistance aux personnes</p> <p>A6•1 Secours isolé mis en œuvre par un titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)</p> <p>A6•2 Secours en équipe mis en œuvre par un titulaire du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE)</p> <p>A6•3 Secours spécifiques</p>	<p>Mettre en œuvre les compétences indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)</p> <p>Mettre en œuvre les compétences indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE)</p> <p>Assister une femme qui accouche</p> <p>Intervenir à l'occasion de piqûres d'insectes ou de morsures d'animaux...</p> <p>Se protéger contre les contaminations virales</p> <p>Assurer l'hygiène et l'entretien des matériels lors des opérations de secours à personnes</p>	<p>S4•1 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)</p> <p>S4•2 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE)</p> <p>S4•5 Les principes d'analyse des situations à risques</p> <p>S4•4 L'anatomie et les fonctions vitales du corps humain</p> <p>S3•8 Les plans de secours</p> <p>S4•6 Les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives</p> <p>S4•7 Les règles d'hygiène et d'entretien appliquées aux véhicules et à leurs équipements</p>

## A7

## Protection des biens et de l'environnement

Activités	Compétences	Savoirs associés
A7		
Protection des biens et de l'environnement		
A7•1 Prévention des risques	<p>Se situer sur un site</p> <p>S'approprier le plan de prévention spécifique du site</p> <p>Repérer les installations techniques du site</p> <p>Identifier et signaler les risques et les situations à risques à l'intérieur et à l'extérieur du site</p> <p>Rédiger des consignes de sécurité</p> <p>Faire appliquer les consignes de sécurité spécifiques à un site (ex : port du casque) ou à un type d'installation (ex : protection acoustique)</p> <p>Gérer des alarmes</p> <p>Gérer des alertes</p>	<p>S2•9 Les plans et les cartes</p> <p>S5•1 Les bâtiments et installations techniques</p> <p>S5•2 La prévention adaptée aux différentes situations</p> <p>S5•3 Les équipements et matériels de sécurité incendie en intervention</p> <p>S2•8 Le matériel de transmission et les procédures radio</p> <p>S5•7 L'encadrement d'une équipe</p> <p>S6•3 Les éléments de psychologie</p> <p>S2•1 Les principes généraux de la communication</p>
A7•2 Intervention sur un sinistre ou une situation à risques	<p>Conduire une équipe d'intervention</p> <p>Lutter contre le sinistre</p> <p>Intervenir sur une intrusion, un acte de malveillance</p> <p>Remettre le matériel en état opérationnel</p> <p>Rendre compte</p>	<p>S5•5 Les principaux risques</p> <p>S5•4 Les techniques d'intervention incendie</p> <p>S5•3 Les équipements et les matériels de sécurité incendie en intervention</p> <p>S3•8 Les différents plans de secours et le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques</p> <p>S5•6 La préservation et conservation des traces et indices</p> <p>S2•7 La gestion des conflits et la médiation</p> <p>S2•1 Les principes généraux de la communication</p>



## Compétences

## C 1 S'informer - Communiquer

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
<b>C1•1 Communiquer</b>	<b>Situations réelles ou simulées</b>	
Rédiger un écrit en appliquant les règles de présentation, de rédaction et de transmission des écrits professionnels	Documentation textuelle ou informatique concernant les textes applicables Consignes internes Poste informatique Matériel bureautique	Le texte traite de manière claire et concise les différentes questions soulevées Les règles de l'orthographe et de la syntaxe sont respectées Les règles de présentation d'un texte saisi sur ordinateur sont respectées
Rédiger des consignes de sécurité	Consignes internes Poste informatique Matériel bureautique	Le texte traite de manière claire et concise les différentes consignes de sécurité Les règles de l'orthographe et de la syntaxe sont respectées Les règles de présentation d'un texte saisi sur ordinateur sont respectées
Maîtriser l'utilisation des moyens de transmission et appliquer la procédure radio	Matériels de transmission (téléphone portable, radio-téléphone...) Manuel de procédure radio	Les moyens de transmission sont utilisés dans le respect de la procédure
Respecter la tenue Respecter le cérémonial	Tenue vestimentaire prévue par le règlement Techniques de défilé et ordre serré de pied ferme	La tenue est adaptée à la mission et elle est irréprochable Le défilé s'effectue en parfait alignement L'ordre de mouvement de pied ferme est exécuté sans erreur
<b>C1•2 Communiquer avec le public</b>		
Accueillir et/ou prendre contact avec un tiers et l'identifier	En situation de face à face à l'accueil ou sur la voie publique Téléphone Poste de travail informatique Bases de données informatisées Consignes internes au service ou à l'entreprise	Les règles de courtoisie et d'efficacité sont observées Les consignes internes au service ou à l'entreprise sont respectées Le respect de la charte d'accueil est observé
Orienter le demandeur vers l'interlocuteur ou le service approprié	Téléphone Poste de travail informatique Bases de données informatisées Consignes internes au service ou à l'entreprise Organigramme du service ou de l'entreprise Plan des locaux du service ou de l'entreprise	Les outils sont utilisés efficacement La réponse a été fournie dans un délai raisonnable Le demandeur est orienté vers l'interlocuteur ou le service apte à répondre à sa/ses demande(s)

## C 1 S'informer - Communiquer

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
	<b>Situations réelles ou simulées</b>	
Répondre aux demandes et aux attentes	Téléphone Poste de travail informatique Bases de données informatisées Consignes internes au service ou à l'entreprise Documentation interne	Le questionnement et la reformulation permettent d'éclairer précisément la demande Les règles de courtoisie et d'efficacité sont observées Les consignes internes au service sont respectées La demande est satisfaite dans un délai raisonnable en respectant les règles de confidentialité
Conseiller le public en matière de prévention dans les différents domaines de la sécurité	Documentation interne Documentation à l'usage du public Consultation des annuaires professionnels	La demande est clairement identifiée Les conseils donnés répondent à la situation exposée Les différents dispositifs sont exposés clairement dans leur principe
<b>C1•3 Communiquer avec les partenaires</b>		
Repérer et identifier les partenaires	Consignes internes au service ou à l'entreprise Consultation des annuaires professionnels et des fichiers Connaissance des accords et des conventions établis	Les outils sont utilisés efficacement Les partenaires sont repérés
Prendre contact avec les partenaires	Identification des motifs Consignes internes au service ou à l'entreprise Consultation des annuaires professionnels Identification des accords et des conventions établis	Le contact est établi de la manière la plus appropriée (face à face, téléphone, courrier...)
Etablir et entretenir des relations de partenariat	Consignes internes au service ou à l'entreprise Exploitation des accords et conventions établis	Les conditions d'un partenariat éventuel sont explicitées par accord ou convention Les relations s'établissent et se maintiennent dans la durée par la réalisation des actions prévues
Développer et entretenir un réseau de partenaires utile au recueil de l'information et du renseignement	Consignes internes au service ou à l'entreprise Bases de données informatisées	Le réseau de partenaires est enrichi de manière significative Les partenaires correspondent aux objectifs du service

## C 1 S'informer - Communiquer

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><b>C1.4 Communiquer avec la hiérarchie</b></p> <p>Traiter et transmettre l'information et/ou le renseignement selon les procédures en vigueur</p> <p>Alerter et rendre compte</p>	<p><b>Situations réelles ou simulées</b></p> <p>Poste informatique équipé d'une messagerie électronique Matériel téléphonique équipé d'un télécopieur Matériel de transmission</p> <p>Matériel de transmission Poste informatique équipé d'une messagerie Consignes Téléphone Modèles d'imprimés Main courante papier ou informatique Textes législatifs et réglementaires concernant la sécurité dans l'établissement Registre de sécurité manuel ou informatique Matériel de vidéo et télésurveillance</p>	<p>L'information et/ou le renseignement ont été validés Leur capitalisation permet d'avancer dans une enquête L'information et/ou le renseignement sont transmis au bon destinataire, dans le respect des consignes, des délais et de la voie hiérarchique</p> <p>L'alerte est donnée La hiérarchie est informée le plus rapidement possible Les documents de compte rendu sont transmis dans les meilleurs délais Les procès-verbaux et rapports sont transmis dans les délais Les documents sont rédigés avec fidélité et précision</p>

## C 2 Analyser - Évaluer

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><b>C2·1 Analyse de documents de situation</b></p> <p>Se repérer dans un espace et s'orienter Se situer sur un site S'approprier le plan de prévention spécifique du site</p> <p><b>C2·2 Information et/ou renseignement</b></p> <p>Observer l'environnement à des fins de recueil d'informations et/ou de renseignements</p> <p>Évaluer la pertinence d'une information et/ou du renseignement et les transmettre</p> <p><b>C2·3 Politiques de prévention</b></p> <p>Identifier les grands axes d'orientation et les moyens de la politique de prévention de la délinquance, des conduites addictives et à risque et de prévention routière</p>	<p><b>Situations réelles ou simulées</b></p> <p>Cartes routières et d'état major Plans, schémas Bases de données à accès restreint Mains courantes Matériel de transmission Matériel de repérage (boussole, moyens optiques, infra-rouge...) Plan d'Opérations Internes (POI)</p> <p>Annuaire Bases de données nominatives (annuaire, fichiers commerciaux France Telecom, EDF etc...) Contacts de proximité Cartes routières et d'état major Matériels de transmission Matériels de repérage (boussole, moyens optiques, infra-rouges...) Consignes et procédures</p> <p>Poste informatique équipé d'une messagerie électronique Matériel téléphonique équipé d'un télécopieur Matériel de transmission</p> <p>Documentations diverses</p>	<p>L'orientation à partir d'une carte et le repérage de coordonnées et de points sont réalisés sans erreur Les éléments de repérage sur un site sont identifiés Les éléments du POI sont pris en compte</p> <p>Les informations et/ou renseignements sont recueillis, validés, transmis dans des délais raisonnables au bon destinataire, dans le respect des consignes et de la voie hiérarchique</p> <p>Les axes prioritaires dans chacun des domaines ont été identifiés</p>

## C 2 Analyser - Évaluer

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><b>C2.4 Cadre juridique d'intervention</b></p> <p>Caractériser et classer une infraction (contravention, délit, crime) et la sanction</p> <p>Identifier le rôle des différents acteurs dans le cadre d'une infraction</p> <p>Reconnaître les différents cadres juridiques d'enquête et de recueil de l'identité</p> <p>Reconnaître les principes juridiques de la légitime défense</p> <p>Identifier les différentes juridictions et les intervenants dans le procès pénal</p>	<p><b>Situations réelles ou simulées</b></p> <p>Code pénal Code de procédure pénale Code de déontologie</p>	<p>Les règles juridiques applicables à ce type d'intervention sont respectées La procédure est respectée</p>

### C 3 Prévenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><b>C3•1 Prévention au niveau du cadre et de l'environnement professionnel</b></p> <p>Assurer la sûreté des locaux, des équipements et des matériels par l'application des consignes et le respect des plans de sécurité</p> <p>Participer au respect des règles d'hygiène et de sécurité des locaux et des situations de travail</p> <p>Assurer l'hygiène et l'entretien des matériels lors des opérations de secours à personnes</p> <p>Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels (règles d'entretien à respecter)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Situations réelles ou simulées</b></p> <p>Consignes internes à l'établissement</p> <p>Matériel de transmission</p> <p>Plans de sécurité et d'intervention</p> <p>Procédure de prise en compte des matériels sensibles</p> <p>Mode d'emploi spécifique à chaque matériel assorti des recommandations de sécurité</p> <p>Consignes particulières relatives au stockage en sécurité de certains matériels</p> <p>Plans de sécurité et d'intervention</p> <p>Documentation relative aux installations, aux carburants, combustibles et substances utilisés dans l'activité de l'établissement</p> <p>Textes relatifs aux contraintes législatives et réglementaires régissant ce type d'activité et d'établissement</p> <p>Matériel d'entretien et de désinfection</p> <p>Protocole de nettoyage</p> <p>Matériel d'entretien courant</p> <p>Pièces de rechange usuelles</p> <p>Guide d'entretien du véhicule</p>	<p>Les locaux sont sécurisés</p> <p>Les matériels et matériaux sensibles sont stockés en toute sécurité, sous surveillance</p> <p>Les procédures de prise en compte sont respectées</p> <p>L'ensemble de la documentation est exploité</p> <p>La situation de travail ou d'urgence est analysée</p> <p>Les principales données sont identifiées</p> <p>Les incidences sur la santé de cette situation de travail ou d'urgence sont identifiées</p> <p>Les risques et les problèmes sont hiérarchisés en se référant à la réglementation du code du travail (livre II - titre III)</p> <p>L'état sanitaire et de propreté du véhicule est assuré</p> <p>Les matériels et les équipements sont rangés dans leur emplacement</p> <p>Les protocoles de nettoyage et de désinfection sont respectés</p> <p>Les véhicules et les matériels sont prêts immédiatement en cas d'intervention</p> <p>Les équipements sont en état de fonctionner correctement</p>

### C 3 Prévenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
Remettre le matériel en état opérationnel	<p style="text-align: center;"><b>Situations réelles ou simulées</b></p> Matériels d'intervention Procédures de restitution et de remplacement des matériels Procédures réglementaires de contrôle des matériels	Le matériel est restitué selon la procédure adaptée Le matériel d'intervention est opérationnel
Développer et entretenir un réseau de partenaires utiles au recueil de l'information et du renseignement	Recherche du renseignement selon les directives reçues, les caractéristiques locales ou la situation du moment Contacts en vue de recueillir des informations et des renseignements en utilisant des techniques de communication pertinentes Contacts réguliers avec ces interlocuteurs	Les interlocuteurs susceptibles de fournir des renseignements dans des domaines très divers sont correctement identifiés Les informations recueillies de diverses sources permettent de détecter une situation qui risque d'évoluer dangereusement Les informations sont transmises pour vérification de leur pertinence et de leur cohérence
C3•2 Veille et surveillance		
Exercer une surveillance en fonction des directives reçues	Véhicule Pédestre Matériel téléphonique et/ou de transmission	La patrouille produit par sa présence un effet préventif et dissuasif  Les dysfonctionnements ou menaces de perturbation ou de transgression de la loi ou du règlement intérieur de l'espace surveillé sont repérés Les risques d'incident ou d'accident sont repérés et signalés
Surveiller un lieu :  - garder d'une manière statique ou mobile - observer et détecter les comportements à risque	Consignes générales de sécurité (vigipirate...) et spécifiques à l'établissement Matériel de contrôle automatisé des porteurs de badges Matériel de vérification de l'authenticité des papiers présentés par les visiteurs Badges Poste informatique Téléphone Matériel de contrôle du contenu des bagages à main et de détection des objets prohibés Caméras de surveillance Ecrans de contrôle	Toutes les personnes entrées dans l'espace ont été contrôlées Tous les visiteurs sont badgés après contrôle de leur identité, et annoncés auprès du service d'accueil



### C 3 Prévenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Participer à des escortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- observer et détecter les comportements suspects</li> <li>- garder le contact en utilisant les moyens radio</li> </ul> <p>C3•3 Prévention des risques</p>	<p><b>Situations réelles ou simulées :</b></p> <p>Consignes et procédures Véhicule Matériel de protection individuelle (gilet pare-balles, casque, visière...) Matériel de transmission Matériel de protection des biens</p>	<p>Les comportements suspects sont détectés Les moyens radio permettent de maintenir le contact Le convoi arrive à destination sans incident</p>
<p>Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation</p>	<p>Consignes et procédures Equipements et matériels de protection individuels et collectifs adaptés</p>	<p>Les consignes et procédures sont respectées Les matériels et équipements choisis correspondent à la situation ; ils sont utilisés avec pertinence</p>
<p>Identifier et signaler les risques et les situations à risques et faire appliquer les consignes de sécurité spécifiques à un site ou à un type d'installation</p> <p>C3•4 Prévention sur un site</p>	<p>Plan ou schéma du site Plan de prévention ou plan d'opération interne Plan d'intervention Matériels de protection individuels et collectifs</p>	<p>Les situations à risques sont supprimées Les cheminements et dégagements sont affichés de manière très lisible Les consignes de sécurité spécifiques à l'établissement sont strictement appliquées</p>
<p>Prendre en compte les caractéristiques territoriales, économiques et humaines Prendre en compte les perturbations liées à l'environnement extérieur du site</p>	<p>Plans, schémas Presse locale Mains courantes</p>	<p>Le repérage des risques extérieurs d'origine naturelle ou technologique est réalisé</p>
<p>Rappeler et faire respecter les réglementations spécifiques et les conditions d'accès, de circulation et/ou d'utilisation d'un lieu</p>	<p>Textes législatifs et réglementaires relatifs aux différents espaces et activités Liste des infractions</p>	<p>Les textes applicables à la situation sont respectés Les éventuelles nuisances sont évitées</p>
<p>Repérer les installations techniques du site</p>	<p>Installations techniques suivant les différents types de site Systèmes de sécurité incendie Systèmes anti-intrusion Systèmes de vidéo surveillance</p>	<p>Les différents types d'installations techniques et leurs fonctionnements sont identifiés</p>

## C 4 Intervenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
<b>C4.1 Intervention d'ordre général</b>	<b>Situations réelles ou simulées</b>	
Réagir à un dysfonctionnement et alerter la hiérarchie	Moyens de communication Informatique et bureautique Consignes et procédures Systèmes automatisés de sécurité	La situation est traitée en utilisant les différentes consignes La main courante et les outils de communication sont correctement utilisés L'information est fournie rapidement à la hiérarchie, elle est complète, succincte et claire
Gérer une situation conflictuelle	Techniques relationnelles en situation de face à face tendant à faire baisser le niveau d'agressivité Techniques professionnelles de placement face à un individu agressif Matériel de sûreté	Le niveau d'agressivité a baissé Le différend est résolu par le dialogue Le conflit ne pouvant être résolu, une procédure adaptée est mise en œuvre
Gérer des alarmes	Plans et schémas Consignes et procédures Coordonnées des secours et des intervenants extérieurs Matériel téléphonique et de transmission	Les mesures conservatoires ont été appliquées conformément aux consignes La bonne procédure et les consignes adéquates sont mises en œuvre Les secours ou les intervenants extérieurs adaptés ont été appelés dans les meilleurs délais
Gérer des alertes	Centre d'alerte Consignes et procédures à engager en cas d'alerte Matériel de transmission	L'accueil est correct et le guidage au sein de l'établissement est rapide La levée de doute a été efficace Les secours et les intervenants ont été mis en action dès la réception de l'alerte La rapidité de leur arrivée sur les lieux d'intervention a permis de réduire l'extension du sinistre ou de mettre fin au dysfonctionnement
Conduire une équipe d'intervention	Équipe constituée	La situation est analysée rapidement Les ordres et consignes sont adaptés, clairs et concis Les mesures de sécurité sont respectées Les actions de l'équipe sont contrôlées au regard des objectifs
Intervenir avec la condition physique nécessaire	Tests de condition physique des sapeurs-pompiers professionnels	Le niveau de réalisation des tests est satisfaisant
Intervenir sur une intrusion, un acte de malveillance	Procédures de sécurité Éléments juridiques à appliquer Matériels et équipements adaptés Matériel téléphonique et de transmission	Les règles de sécurité sont respectées Les règles juridiques applicables à ce type d'intervention sont respectées La procédure est respectée

## C 4 Intervenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><b>C4•2 Intervention dans le cadre de la sécurité publique</b></p> <p>Encadrer et protéger un rassemblement, une manifestation à caractère sportif, social, festif</p> <p>Participer à l'évacuation d'un espace fermé</p> <p>Procéder à une palpation de sécurité dans le respect de la réglementation en vigueur</p> <p><b>C4•3 Intervention dans le cadre du secours à personnes</b></p> <p>Porter secours de façon isolée</p> <p>Porter secours en s'intégrant à une équipe</p> <p>Porter secours dans des situations spécifiques (ex. accouchement...)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Situations réelles ou simulées</b></p> <p>Consignes avant départ et en cours d'intervention Matériel de protection individuelle/collective Matériel téléphonique et de transmission</p> <p>Consignes du poste de commandement Techniques collectives/individuelles d'évacuation</p> <p>Textes législatifs et réglementaires applicables à une palpation de sécurité et à ses modalités Techniques de palpation de sécurité <b>(en situation simulée)</b></p> <p>Matériel susceptible d'être utilisé dans le cadre d'un secours isolé <b>(en situation simulée)</b></p> <p>Matériel susceptible d'être utilisé dans le cadre d'un secours en équipe <b>(en situation simulée)</b></p> <p>Matériel adapté</p>	<p>Une attitude de vigilance active est adoptée L'observation prend en compte tous les risques Les critères choisis pour l'observation et la détection sont adaptés Le rassemblement ou la manifestation se déroule dans le cadre prévu L'événement s'est déroulé sans incident</p> <p>Les consignes d'évacuation sont connues Les techniques collectives/individuelles d'évacuation ont été appliquées correctement L'évacuation s'est déroulée rapidement et en bon ordre</p> <p>La palpation est effectuée dans les règles Les techniques sont correctement appliquées</p> <p>Les procédures et les gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) sont respectés. Les techniques sont appliquées avec rigueur et efficacité</p> <p>Les procédures et les gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE) sont respectés. Les techniques sont appliquées avec rigueur et efficacité</p> <p>La situation est évaluée et l'intervention est conduite avec pertinence</p>

## C 4 Intervenir

Compétences	Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>C4•4 Intervention dans le cadre de la protection des biens et de l'environnement</p> <p>Lutter contre les sinistres</p>	<p style="text-align: center;"><b>Situation réelle ou simulée</b></p> <p>Consignes et procédures d'intervention Véhicules et matériels d'intervention Tenue de protection adaptée au risque Mesures de sécurité individuelles/collectives</p>	<p>Les protocoles et les ordres sont en adéquation avec les sinistres Les risques sont bien identifiés La démarche induite par la reconnaissance est adaptée Les procédures sont mises en application de manière progressive, méthodique et complète La sécurité pour soi-même et autrui est toujours prise en compte La situation ne présente plus aucun risque</p>
<p>Agir dans le cadre d'opérations diverses (sauvetage d'animaux, chutes de matériaux, ascenseur bloqué...)</p>	<p>Consignes et procédures d'intervention Véhicules et matériels d'intervention Tenue de protection adaptée au risque Mesures de sécurité individuelles/collectives</p>	<p>Les protocoles et les ordres sont en adéquation avec l'intervention Les risques sont bien identifiés La démarche induite par la reconnaissance est adaptée Les procédures sont mises en application de manière progressive, méthodique et complète La sécurité pour soi-même et autrui est toujours prise en compte La situation ne présente plus aucun risque</p>
<p>C4•5 Intervention dans le cadre de la sécurité routière</p> <p>Porter secours dans le cadre de la circulation routière</p>	<p>Matériel susceptible d'être utilisé dans le cadre d'un secours routier</p>	<p>Les procédures et les gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers (CFAPSR) sont respectés. Les techniques sont appliquées avec rigueur et efficacité</p>
<p>Appliquer les techniques de protection des lieux d'un accident</p>	<p>Matériel de balisage et équipement de protection</p>	<p>Le risque de sur-accident est limité</p>
<p>Protéger un point école, un passage piéton avec une gestuelle adaptée</p>	<p>Code de la route Equipement de protection et outils de signalisation</p>	<p>La sécurité de tous est assurée</p>

## Savoirs associés

## S 1 Organisation institutionnelle de la France et des services de sécurité et de secours

Savoirs Associés	Limites de connaissances
<p>S1•1 L'organisation institutionnelle et administrative de la France</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution de la V<sup>ème</sup> République</li> <li>• Centralisation/décentralisation</li> <li>• Concentration/déconcentration</li> <li>• Administration de l'Etat               <ul style="list-style-type: none"> <li>- ministères</li> <li>- préfectures                   <ul style="list-style-type: none"> <li>· de zone de défense</li> <li>· de région</li> <li>· de département</li> </ul> </li> <li>- sous-préfectures</li> </ul> </li> </ul> <p>Collectivités territoriales : région, territoire, département, commune et coopération intercommunale</p> <p>S1•2 Les institutions publiques chargées de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la défense               <ul style="list-style-type: none"> <li>· Gendarmerie</li> <li>· Unités d'instruction et d'intervention de sécurité civile</li> <li>· Brigade de sapeurs-pompiers de Paris</li> <li>· Bataillon de marins-pompiers de Marseille</li> </ul> </li> <li>• Ministère de l'intérieur               <ul style="list-style-type: none"> <li>· Police nationale</li> <li>· Direction de la défense et de la sécurité civiles</li> <li>· Corps départementaux de sapeurs-pompiers</li> <li>· Police municipale</li> </ul> </li> <li>• Autres métiers de la sécurité               <ul style="list-style-type: none"> <li>· Sapeur-pompiers privés</li> <li>· Agents de sécurité privée</li> </ul> </li> </ul>	<p>L'organisation des pouvoirs exécutif et législatif : modes d'élection ou de désignation et compétences L'organisation du pouvoir judiciaire</p> <p>La définition des notions et la dénomination des institutions concernées</p> <p>Les attributions essentielles de chacun des niveaux d'administration</p> <p>L'organisation, les modes d'élection et les compétences</p> <p>Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences territoriales</p> <p>Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences territoriales</p> <p>Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences</p>

## S 2 Communication professionnelle

Savoirs associés	Limites de connaissances
<p>S2•1 Les principes généraux de la communication</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S2•1-1 La communication orale</li> <li>• S2•1-2 Les acteurs de la communication</li> <li>• S2•1-3 Le langage et ses caractéristiques</li> <li>• S2•1-4 La communication écrite</li> <li>• S2•1-5 Les règles de formalisme administratif</li> </ul>	<p>Les principes généraux de la communication</p> <p>La communication verbale et non verbale L'expression orale (plan, articulation, débit, pause, intonations, liaison) Les techniques de communication orale – obstacles et freins à l'expression orale L'empathie Les grands principes de l'écoute, les techniques d'écoute, les obstacles et les freins</p> <p>Les codes sociaux et les convenances professionnelles Les types de personnalité Les typologies de personnes (âge, sexe, statut social, groupe d'appartenance, groupe de référence, mentalité, préjugés), les socio-styles, leurs évolutions</p> <p>Le langage (clarté, richesse, rigueur, précision, technicité...), ses contenus (mots clés, chargés de valeur...) Les paralangages (corporels, artificiels, environnementaux) Les registres du langage Les particularismes régionaux, culturels, professionnels...</p> <p>La production informatisée de messages à caractère professionnel</p> <p>Les notions générales de rédaction administrative</p>
<p>S2•2 La maîtrise des outils informatiques et bureautiques</p>	<p>Le traitement informatisé des informations L'utilisation d'un traitement de texte et d'un tableur pour la production de messages professionnels écrits : notes, lettres, rapports, comptes-rendus... L'utilisation des outils de messagerie</p>
<p>S2•3 Les techniques d'entretien</p>	<p>Le questionnement, les types de questions</p>
<p>S2•4 Les techniques et les campagnes d'information</p>	<p>Les techniques d'information, d'explication, de conseil, de suggestion, d'argumentation</p>
<p>S2•5 Les techniques d'observation pour le recueil d'informations et de renseignements</p>	<p>La description d'un lieu, d'un fait et d'une personne</p>
<p>S2•6 Le bilan d'intervention</p>	<p>Le cadre général d'un retour d'expérience</p>

## S 2 Communication professionnelle

Savoirs associés	Limites de connaissances
<p>S2•7 La gestion des conflits, la médiation</p>	<p>Les grands principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• traitement des objections, des réclamations, des critiques, des suggestions</li> <li>• gestion psychologique des interventions</li> <li>• intervention en situation agressive</li> <li>• comportement à adopter</li> <li>• situation d'agression</li> <li>• cas des violences collectives</li> </ul> <p>Les notions de blocage, d'inhibition, de stress, d'agressivité, de conflits (origine, signes de reconnaissance)</p> <p>La maîtrise des comportements</p>
<p>S2•8 Le matériel de transmission et les procédures radio</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S2•8-1 L'organisation des transmissions</li> <li>• S2•8-2 L'organisation d'un poste de commandement de sécurité</li> </ul>	<p>Les différents réseaux : connaissances élémentaires</p> <p>Les logiciels de gestion opérationnelle : principes généraux</p> <p>Le langage et les procédures à respecter lors de la transmission d'un message</p> <p>La prise d'appel de secours : motif, localisation, numéro de l'appelant...</p> <p>Les postes fixes, mobiles et portatifs</p> <p>Les différents matériels du poste de commandement de sécurité</p> <p>Les documents établis au poste de commandement de sécurité</p>
<p>S2•9 Les plans et les cartes</p>	<p>Les symboles, les légendes, les échelles</p> <p>La planimétrie, la topographie, les coordonnées d'un point sur une carte</p> <p>L'orientation</p> <p>La lecture opérationnelle</p> <p>L'estimation de distance</p> <p>L'itinéraire, le cheminement</p>



### S 3 Cadre juridique et administratif de la sécurité

Savoirs associés	Limites de connaissances
S3•1 La déclaration des droits de l'homme et du citoyen	Les principes fondamentaux
S3•2 Les libertés publiques	Les notions générales Les différents types de rassemblements et manifestations et leurs cadres légaux et réglementaires d'organisation
S3•3 L'organisation judiciaire et pénitentiaire de la France	L'identification des compétences de chaque juridiction et des différents centres pénitentiaires
S3•4 Les sources du droit :	Les notions générales sur les lois et la jurisprudence et la hiérarchie des textes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S3•4-1 Le code civil</li> </ul>	Le droit de propriété La responsabilité civile et la responsabilité pénale Le droit de la famille
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S3•4-2 Le code pénal</li> </ul>	Les notions générales sur les principales infractions : vol, recel, violences, incendie et dégradations volontaires, homicide, usage de stupéfiants La différenciation entre un auteur, un co-auteur, un complice, un témoin L'identification des éléments constitutifs de la tentative La qualification d'un crime, délit ou contravention Les éléments constitutifs de la légitime défense
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S3•4-3 Le code de procédure pénale</li> </ul>	Les modes de saisine dans le cadre d'une procédure judiciaire Le flagrant délit L'enquête préliminaire La commission rogatoire Les mandats de justice Le contrôle et la vérification d'identité Le casier judiciaire La distinction entre contrôle et vérification d'identité Les cas de rétention administrative et judiciaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S3•4-4 Le code du travail</li> </ul>	Livre II titre III : Hygiène et Sécurité ; principes généraux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S3•4-5 Le code de la route</li> </ul>	Les grands principes du code de la route Les principales infractions contraventionnelles et délictuelles au code de la route
S3•5 La législation et la réglementation en matière de police administrative relatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux armes</li> <li>• aux chiens</li> <li>• aux débits de boisson</li> <li>• aux professions réglementées</li> </ul>	Les principes généraux Les compétences juridictionnelles

### S 3 Cadre juridique et administratif de la sécurité

Savoirs associés	Limites de connaissances
S3•6 La politique gouvernementale et les moyens de prévention	Les priorités relatives à la prévention en matière de délinquance, de sécurité routière, des risques technologiques et naturels
S3•7 Le cadre européen de la sécurité	Les textes à prendre en compte
S3•8 Le plan vigipirate	Les différents niveaux et procédures du plan vigipirate
S3•9 Les différents plans de secours et de classification des risques  le plan ORSEC (ORganisation des SECours) le Plan de Secours Spécialisés (PSS) le Plan d'Opération Interne (POI) le Plan Particulier d'Intervention (PPI) le Plan d'Exposition aux Risques (PER) le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) et le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques(SDACR)	La définition, les objectifs, la structuration et les conditions de déclenchement

## S 4 Secours à personnes

Savoirs associés	Limites de connaissances
S4•1 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours (AFPS) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4•2 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours en équipe (CFAPSE) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4•3 Les compétences indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers (CFAPSR)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours routiers (CFAPSR) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4•4 L'anatomie et les fonctions vitales du corps humain	Les notions générales sur : - le système nerveux, ventilatoire, circulatoire et locomoteur - l'interaction des fonctions vitales
S4•5 Les principes d'analyse des situations à risques	L'analyse de la dangerosité d'une situation figée ou évolutive et son environnement La protection des lieux et la préservation des traces et indices
la faune à risque	Les piqûres d'insectes et morsures d'animaux
la cinétique de l'explosion	Les notions générales et les conséquences sur le corps humain
le risque électrique	Les électro-traumatismes, préparation à l'habilitation électrique
les contaminations virales (Sida, hépatites, grippe aviaire...)	L'application du protocole d'accident d'exposition au sang
les intoxications et leurs causes	Les différentes intoxications alimentaires, médicamenteuses et respiratoires
S4•6 Les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives	Les règles essentielles pour préserver son hygiène afin d'éviter des contaminations diverses
S4•7 Les règles d'hygiène et d'entretien appliquées aux véhicules et à leur équipement	Les règles essentielles de nettoyage et de désinfection des véhicules et de leur équipement
S4•8 Le plan rouge	Les principales dispositions

## S 5 Protection des biens et de l'environnement

Savoirs associés	Limites de connaissances
<p>S5•1 Les bâtiments et les installations techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la construction</li> <li>• les éléments favorisant ou défavorisant en matière de sécurité</li> </ul> </li> <li>• les installations techniques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le désenfumage</li> <li>• les installations électriques</li> <li>• l'éclairage de sécurité</li> <li>• les ascenseurs</li> <li>• les nacelles</li> <li>• les installations fixes d'extinction automatique</li> <li>• le Système de Sécurité Incendie (SSI) <ul style="list-style-type: none"> <li>• les colonnes sèches et humide</li> <li>• les dispositifs anti-intrusion</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<p>Les notions générales en matière de gros œuvre, procédés de construction, charpentes et éléments de couverture</p> <p>Les principales dispositions relatives aux Installations Classées pour la Protection et l'Environnement (ICPE), aux Établissements Recevant du Public (ERP), aux Immeubles de Grande Hauteur (IGH) et à celles du livre II titre III du code du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la présentation</li> <li>• le mode de fonctionnement</li> <li>• la réglementation</li> <li>• les principes généraux des procédures de sécurité</li> </ul>
<p>S5•2 La prévention adaptée aux différentes situations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les rondes de sécurité</li> <li>• la surveillance des travaux</li> <li>• la sensibilisation des occupants</li> </ul>	<p>Les grands principes</p>
<p>S5•3 Les matériels et les équipements de sécurité incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S5•3-1 les matériels <ul style="list-style-type: none"> <li>• les extincteurs</li> <li>• les pièces de jonctions</li> <li>• les accessoires hydrauliques : tuyaux, lances, dévidoirs, matériel de production de mousse</li> <li>• les engins d'incendie</li> <li>• l'armement (équipement d'un véhicule)</li> </ul> </li> <li>• S5•3-2 Les Équipements de Protection Individuels (EPI)</li> </ul>	<p>Les notions générales</p> <p>La connaissance du mode de fonctionnement des différents types de matériel</p> <p>Les règles d'utilisation</p> <p>Les spécificités</p> <p>La présentation, le fonctionnement, le port et l'entretien</p> <p>Les mesures de sécurité</p>
<p>S5•4 Les techniques d'intervention incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la marche générale des opérations</li> <li>• l'incendie</li> <li>• les procédés d'extinction</li> <li>• les agents extincteurs</li> </ul> <p>la stabilité au feu</p>	<p>Les différentes étapes</p> <p>Les principes généraux : règles de sécurité, équipements et dispositions collectives</p> <p>Les procédures de sécurité individuelle et de l'équipe en opération</p> <p>Le rôle des intervenants</p>

## S 5 Protection des biens et de l'environnement

Savoirs associés	Limites de connaissances
<p>S5•5 Les principaux risques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S5 5-1 les risques technologiques</li> <li>• S5 5-2 les risques naturels</li> <li>• S5 5-3 les risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques)</li> </ul>	<p>Les caractéristiques            La nature et la manifestation du risque            Les effets et les conséquences            Les facteurs d'aggravation            Les notions de sur-accident            La prise en compte du risque dans les modalités d'intervention</p>
<p>S5•6 La préservation et la conservation des traces et indices</p>	<p>Les notions générales</p>
<p>S5•7 L'encadrement d'une équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'environnement opérationnel (SDACR) et le contexte opérationnel (Règlement de Manœuvres Opérationnelles)</li> <li>- le traitement opérationnel des incidents</li> </ul>	<p>Les notions générales            Les principes            Les fonctions hiérarchiques : chef d'équipe, chef d'agrès            Les responsabilités            L'organisation d'une intervention            Les procédures</p>
<p>S5•8 Les missions des Services d'Incendie et de Secours (SIS) dans les organisations</p>	<p>Le mode de fonctionnement et d'utilisation</p>

## S 6 Facteurs culturels et humains

Savoirs associés	Limites de connaissances
<p>S6•1 Les éléments culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• éthique et déontologie</li> <li>• citoyenneté</li> </ul>	<p>Les notions générales Les rappels historiques</p>
<p>S6•2 Les éléments de sociologie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la délinquance et les facteurs qui la favorisent</li> <li>• les incivilités</li> <li>• les caractéristiques socioculturelles et comportementales des populations</li> <li>• les phénomènes de société générateurs d'insécurité</li> </ul>	<p>Les connaissances du vocabulaire et approche statistique La différenciation entre incivilité et infraction pénale Les notions générales</p>
<p>S6•3 Les éléments de psychologie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les comportements agressifs</li> <li>• les victimes</li> </ul>	<p>Les notions générales Les principaux mécanismes de l'agression verbale et physique</p>
<p>S6•4 La gestion psychologique des interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le stress</li> <li>• les situations d'agression</li> <li>• les violences collectives</li> <li>• le débriefing</li> </ul>	<p>Les notions générales</p>

## Savoirs associés

## S 1 Organisation institutionnelle de la France et des services de sécurité et de secours

Savoirs Associés	Limites de connaissances
<p>S1•1 L'organisation institutionnelle et administrative de la France</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution de la V<sup>ème</sup> République</li> <li>• Centralisation/décentralisation</li> <li>• Concentration/déconcentration</li> <li>• Administration de l'Etat               <ul style="list-style-type: none"> <li>- ministères</li> <li>- préfectures                   <ul style="list-style-type: none"> <li>· de zone de défense</li> <li>· de région</li> <li>· de département</li> </ul> </li> <li>- sous-préfectures</li> </ul> </li> </ul> <p>Collectivités territoriales : région, territoire, département, commune et coopération intercommunale</p> <p>S1•2 Les institutions publiques chargées de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la défense               <ul style="list-style-type: none"> <li>· Gendarmerie</li> <li>· Unités d'instruction et d'intervention de sécurité civile</li> <li>· Brigade de sapeurs-pompiers de Paris</li> <li>· Bataillon de marins-pompiers de Marseille</li> </ul> </li> <li>• Ministère de l'intérieur               <ul style="list-style-type: none"> <li>· Police nationale</li> <li>· Direction de la défense et de la sécurité civiles</li> <li>· Corps départementaux de sapeurs-pompiers</li> <li>· Police municipale</li> </ul> </li> <li>• Autres métiers de la sécurité               <ul style="list-style-type: none"> <li>· Sapeur-pompiers privés</li> <li>· Agents de sécurité privée</li> </ul> </li> </ul>	<p>L'organisation des pouvoirs exécutif et législatif : modes d'élection ou de désignation et compétences L'organisation du pouvoir judiciaire</p> <p>La définition des notions et la dénomination des institutions concernées</p> <p>Les attributions essentielles de chacun des niveaux d'administration</p> <p>L'organisation, les modes d'élection et les compétences</p> <p>Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences territoriales</p> <p>Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences territoriales</p> <p>Les grandes lignes de l'organisation Les principales missions Les compétences</p>



## S 2 Communication professionnelle

Savoirs associés	Limites de connaissances
<p>S2•1 Les principes généraux de la communication</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S2•1-1 La communication orale</li> <li>• S2•1-2 Les acteurs de la communication</li> <li>• S2•1-3 Le langage et ses caractéristiques</li> <li>• S2•1-4 La communication écrite</li> <li>• S2•1-5 Les règles de formalisme administratif</li> </ul>	<p>Les principes généraux de la communication</p> <p>La communication verbale et non verbale L'expression orale (plan, articulation, débit, pause, intonations, liaison) Les techniques de communication orale – obstacles et freins à l'expression orale L'empathie Les grands principes de l'écoute, les techniques d'écoute, les obstacles et les freins</p> <p>Les codes sociaux et les convenances professionnelles Les types de personnalité Les typologies de personnes (âge, sexe, statut social, groupe d'appartenance, groupe de référence, mentalité, préjugés), les socio-styles, leurs évolutions</p> <p>Le langage (clarté, richesse, rigueur, précision, technicité...), ses contenus (mots clés, chargés de valeur...) Les paralangages (corporels, artificiels, environnementaux) Les registres du langage Les particularismes régionaux, culturels, professionnels...</p> <p>La production informatisée de messages à caractère professionnel</p> <p>Les notions générales de rédaction administrative</p>
S2•2 La maîtrise des outils informatiques et bureautiques	<p>Le traitement informatisé des informations L'utilisation d'un traitement de texte et d'un tableur pour la production de messages professionnels écrits : notes, lettres, rapports, comptes-rendus... L'utilisation des outils de messagerie</p>
S2•3 Les techniques d'entretien	Le questionnement, les types de questions
S2•4 Les techniques et les campagnes d'information	Les techniques d'information, d'explication, de conseil, de suggestion, d'argumentation
S2•5 Les techniques d'observation pour le recueil d'informations et de renseignements	La description d'un lieu, d'un fait et d'une personne
S2•6 Le bilan d'intervention	Le cadre général d'un retour d'expérience

## S 2 Communication professionnelle

Savoirs associés	Limites de connaissances
<p>S2•7 La gestion des conflits, la médiation</p>	<p>Les grands principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• traitement des objections, des réclamations, des critiques, des suggestions</li> <li>• gestion psychologique des interventions</li> <li>• intervention en situation agressive</li> <li>• comportement à adopter</li> <li>• situation d'agression</li> <li>• cas des violences collectives</li> </ul> <p>Les notions de blocage, d'inhibition, de stress, d'agressivité, de conflits (origine, signes de reconnaissance)</p> <p>La maîtrise des comportements</p>
<p>S2•8 Le matériel de transmission et les procédures radio</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S2•8-1 L'organisation des transmissions</li> <li>• S2•8-2 L'organisation d'un poste de commandement de sécurité</li> </ul>	<p>Les différents réseaux : connaissances élémentaires</p> <p>Les logiciels de gestion opérationnelle : principes généraux</p> <p>Le langage et les procédures à respecter lors de la transmission d'un message</p> <p>La prise d'appel de secours : motif, localisation, numéro de l'appelant...</p> <p>Les postes fixes, mobiles et portatifs</p> <p>Les différents matériels du poste de commandement de sécurité</p> <p>Les documents établis au poste de commandement de sécurité</p>
<p>S2•9 Les plans et les cartes</p>	<p>Les symboles, les légendes, les échelles</p> <p>La planimétrie, la topographie, les coordonnées d'un point sur une carte</p> <p>L'orientation</p> <p>La lecture opérationnelle</p> <p>L'estimation de distance</p> <p>L'itinéraire, le cheminement</p>

### S 3 Cadre juridique et administratif de la sécurité

Savoirs associés	Limites de connaissances
S3•1 La déclaration des droits de l'homme et du citoyen	Les principes fondamentaux
S3•2 Les libertés publiques	Les notions générales Les différents types de rassemblements et manifestations et leurs cadres légaux et réglementaires d'organisation
S3•3 L'organisation judiciaire et pénitentiaire de la France	L'identification des compétences de chaque juridiction et des différents centres pénitentiaires
S3•4 Les sources du droit :	Les notions générales sur les lois et la jurisprudence et la hiérarchie des textes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S3•4-1 Le code civil</li> </ul>	Le droit de propriété La responsabilité civile et la responsabilité pénale Le droit de la famille
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S3•4-2 Le code pénal</li> </ul>	Les notions générales sur les principales infractions : vol, recel, violences, incendie et dégradations volontaires, homicide, usage de stupéfiants La différenciation entre un auteur, un co-auteur, un complice, un témoin L'identification des éléments constitutifs de la tentative La qualification d'un crime, délit ou contravention Les éléments constitutifs de la légitime défense
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S3•4-3 Le code de procédure pénale</li> </ul>	Les modes de saisine dans le cadre d'une procédure judiciaire Le flagrant délit L'enquête préliminaire La commission rogatoire Les mandats de justice Le contrôle et la vérification d'identité Le casier judiciaire La distinction entre contrôle et vérification d'identité Les cas de rétention administrative et judiciaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S3•4-4 Le code du travail</li> </ul>	Livre II titre III : Hygiène et Sécurité ; principes généraux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S3•4-5 Le code de la route</li> </ul>	Les grands principes du code de la route Les principales infractions contraventionnelles et délictuelles au code de la route
S3•5 La législation et la réglementation en matière de police administrative relatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux armes</li> <li>• aux chiens</li> <li>• aux débits de boisson</li> <li>• aux professions réglementées</li> </ul>	Les principes généraux Les compétences juridictionnelles

### S 3 Cadre juridique et administratif de la sécurité

Savoirs associés	Limites de connaissances
S3•6 La politique gouvernementale et les moyens de prévention	Les priorités relatives à la prévention en matière de délinquance, de sécurité routière, des risques technologiques et naturels
S3•7 Le cadre européen de la sécurité	Les textes à prendre en compte
S3•8 Le plan vigipirate	Les différents niveaux et procédures du plan vigipirate
<p>S3•9 Les différents plans de secours et de classification des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le plan ORSEC (ORganisation des SECours)</li> <li>le Plan de Secours Spécialisés (PSS)</li> <li>le Plan d'Opération Interne (POI)</li> <li>le Plan Particulier d'Intervention (PPI)</li> <li>le Plan d'Exposition aux Risques (PER)</li> <li>le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) et le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques(SDACR)</li> </ul>	La définition, les objectifs, la structuration et les conditions de déclenchement

## S 4 Secours à personnes

Savoirs associés	Limites de connaissances
S4•1 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours (AFPS) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4•2 Les connaissances indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours en Équipe (CFAPSE)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours en équipe (CFAPSE) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4•3 Les compétences indispensables à la réalisation des gestes dont la maîtrise est exigée pour l'obtention du Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours Routiers (CFAPSR)	Le guide national de référence relatif à la formation aux premiers secours routiers (CFAPSR) élaboré par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire
S4•4 L'anatomie et les fonctions vitales du corps humain	Les notions générales sur : - le système nerveux, ventilatoire, circulatoire et locomoteur - l'interaction des fonctions vitales
S4•5 Les principes d'analyse des situations à risques	L'analyse de la dangerosité d'une situation figée ou évolutive et son environnement La protection des lieux et la préservation des traces et indices
la faune à risque	Les piqûres d'insectes et morsures d'animaux
la cinétique de l'explosion	Les notions générales et les conséquences sur le corps humain
le risque électrique	Les électro-traumatismes, préparation à l'habilitation électrique
les contaminations virales (Sida, hépatites, grippe aviaire...)	L'application du protocole d'accident d'exposition au sang
les intoxications et leurs causes	Les différentes intoxications alimentaires, médicamenteuses et respiratoires
S4•6 Les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives	Les règles essentielles pour préserver son hygiène afin d'éviter des contaminations diverses
S4•7 Les règles d'hygiène et d'entretien appliquées aux véhicules et à leur équipement	Les règles essentielles de nettoyage et de désinfection des véhicules et de leur équipement
S4•8 Le plan rouge	Les principales dispositions

## S 5 Protection des biens et de l'environnement

Savoirs associés	Limites de connaissances
<p>S5•1 Les bâtiments et les installations techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la construction</li> <li>• les éléments favorisant ou défavorisant en matière de sécurité</li> </ul> </li> <li>• les installations techniques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le désenfumage</li> <li>• les installations électriques</li> <li>• l'éclairage de sécurité</li> <li>• les ascenseurs</li> <li>• les nacelles</li> <li>• les installations fixes d'extinction automatique</li> <li>• le Système de Sécurité Incendie (SSI) <ul style="list-style-type: none"> <li>• les colonnes sèches et humide</li> <li>• les dispositifs anti-intrusion</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<p>Les notions générales en matière de gros œuvre, procédés de construction, charpentes et éléments de couverture</p> <p>Les principales dispositions relatives aux Installations Classées pour la Protection et l'Environnement (ICPE), aux Établissements Recevant du Public (ERP), aux Immeubles de Grande Hauteur (IGH) et à celles du livre II titre III du code du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la présentation</li> <li>• le mode de fonctionnement</li> <li>• la réglementation</li> <li>• les principes généraux des procédures de sécurité</li> </ul>
<p>S5•2 La prévention adaptée aux différentes situations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les rondes de sécurité</li> <li>• la surveillance des travaux</li> <li>• la sensibilisation des occupants</li> </ul>	<p>Les grands principes</p>
<p>S5•3 Les matériels et les équipements de sécurité incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S5•3-1 les matériels <ul style="list-style-type: none"> <li>• les extincteurs</li> <li>• les pièces de jonctions</li> <li>• les accessoires hydrauliques : tuyaux, lances, dévidoirs, matériel de production de mousse</li> <li>• les engins d'incendie</li> <li>• l'armement (équipement d'un véhicule)</li> </ul> </li> <li>• S5•3-2 Les Équipements de Protection Individuels (EPI)</li> </ul>	<p>Les notions générales</p> <p>La connaissance du mode de fonctionnement des différents types de matériel</p> <p>Les règles d'utilisation</p> <p>Les spécificités</p> <p>La présentation, le fonctionnement, le port et l'entretien</p> <p>Les mesures de sécurité</p>
<p>S5•4 Les techniques d'intervention incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la marche générale des opérations</li> <li>• l'incendie</li> <li>• les procédés d'extinction</li> <li>• les agents extincteurs</li> </ul> <p>la stabilité au feu</p>	<p>Les différentes étapes</p> <p>Les principes généraux : règles de sécurité, équipements et dispositions collectives</p> <p>Les procédures de sécurité individuelle et de l'équipe en opération</p> <p>Le rôle des intervenants</p>

## S 5 Protection des biens et de l'environnement

Savoirs associés	Limites de connaissances
<p>S5•5 Les principaux risques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S5 5-1 les risques technologiques</li> <li>• S5 5-2 les risques naturels</li> <li>• S5 5-3 les risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques)</li> </ul>	<p>Les caractéristiques            La nature et la manifestation du risque            Les effets et les conséquences            Les facteurs d'aggravation            Les notions de sur-accident            La prise en compte du risque dans les modalités d'intervention</p>
<p>S5•6 La préservation et la conservation des traces et indices</p>	<p>Les notions générales</p>
<p>S5•7 L'encadrement d'une équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'environnement opérationnel (SDACR) et le contexte opérationnel (Règlement de Manœuvres Opérationnelles)</li> <li>- le traitement opérationnel des incidents</li> </ul>	<p>Les notions générales            Les principes            Les fonctions hiérarchiques : chef d'équipe, chef d'agrès            Les responsabilités            L'organisation d'une intervention            Les procédures</p>
<p>S5•8 Les missions des Services d'Incendie et de Secours (SIS) dans les organisations</p>	<p>Le mode de fonctionnement et d'utilisation</p>

## S 6 Facteurs culturels et humains

Savoirs associés	Limites de connaissances
<p>S6•1 Les éléments culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• éthique et déontologie</li> <li>• citoyenneté</li> </ul>	<p>Les notions générales Les rappels historiques</p>
<p>S6•2 Les éléments de sociologie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la délinquance et les facteurs qui la favorisent</li> <li>• les incivilités</li> <li>• les caractéristiques socioculturelles et comportementales des populations</li> <li>• les phénomènes de société générateurs d'insécurité</li> </ul>	<p>Les connaissances du vocabulaire et approche statistique La différenciation entre incivilité et infraction pénale Les notions générales</p>
<p>S6•3 Les éléments de psychologie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les comportements agressifs</li> <li>• les victimes</li> </ul>	<p>Les notions générales Les principaux mécanismes de l'agression verbale et physique</p>
<p>S6•4 La gestion psychologique des interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le stress</li> <li>• les situations d'agression</li> <li>• les violences collectives</li> <li>• le débriefing</li> </ul>	<p>Les notions générales</p>



**UNITÉS CONSTITUTIVES  
DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

## Liste des unités constitutives du référentiel de certification

Unité U11	Épreuve E1 / sous épreuve E11	Cadre de la sécurité et de la prévention
Unité U12	Épreuve E1 / sous épreuve E12	Mathématiques
Unité U 2	Épreuve E2	Sécurité de l'entreprise
Unité U31	Épreuve E3 / sous épreuve E31	Secours à personnes
Unité U 32	Épreuve E3 / sous épreuve E32	Protection des biens et de l'environnement
Unité U33	Épreuve E3 / sous épreuve E33	Sécurité publique
Unité U4	Épreuve E4	Langue vivante
Unité U51	Épreuve E5 / sous épreuve E51	Français
Unité U52	Épreuve E5 / sous épreuve E52	Histoire / Géographie
Unité U6	Épreuve E6	Éducation artistique - arts appliqués
Unité U7	Épreuve E7	Éducation physique et sportive
Unité UF1	Épreuve facultative	Langue vivante

## UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

Les tableaux ont pour but de repérer, pour les unités constitutives du domaine professionnel du diplôme, les compétences professionnelles et les savoirs associés qui seront évalués au cours de l'épreuve correspondant à ladite unité. La définition propre à chacune des unités qui vient ensuite a pour but de mettre en relation les activités professionnelles et les unités afin de faciliter la mise en application de la modalité de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

### Unité U 11 Cadre de la sécurité et de la prévention

Compétences	Savoirs associés					
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
C2-3 Politique de prévention						
C2-4 Cadre juridique d'intervention						

### Unité U 12

Épreuve E1 / sous épreuve E12 : Mathématiques

Les objectifs, capacités et compétences de l'unité mathématiques sont définis par l'arrêté du 9 mai 1995 modifié relatif aux programmes de mathématiques applicables dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 11 du 15 juin 1995).

Ils sont constitués des éléments suivants :

- Activités numériques et graphiques (I)
- Fonctions numériques (II)
- Activités statistiques (III)

### Unité U 2 Sécurité de l'entreprise

Compétences	Savoirs associés					
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
C1-4 Communiquer avec la hiérarchie						
C2-1 Analyse de documents de situation						
C3-1 Prévention au niveau du cadre de l'environnement professionnel						
C3-2 Veille et surveillance						
C3-3 Prévention des risques						
C3-4 Prévention sur un site						
C4-1 Intervention d'ordre général						

#### Légende

- Mobilisation totale des savoirs associés
- Mobilisation partielle des savoirs associés

### Unité U 31 Secours à personnes

Compétences	Savoirs associés					
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
C1-1 Communiquer		■		■		
C3-3 Prévention des risques		■		■		
C4-3 Intervention dans le cadre du secours à personnes		■		■		
C4-5 Intervention dans le cadre de la sécurité routière		■		■		

### Unité U 32 Protection des biens et de l'environnement

Compétences	Savoirs associés					
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
C1-2 Communiquer avec le public		■				■
C1-3 Communiquer avec les partenaires	■	■				
C2-1 Analyse de documents de situation		■				
C4-1 Intervention d'ordre général		■			■	■
C4-4 Intervention dans le cadre de la protection des biens et de l'environnement		■	■	■	■	■

### Unité U 33 Sécurité Publique

Compétences	Savoirs associés					
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
C1-4 Communiquer avec la hiérarchie	■	■				
C2-2 Informations et/ou renseignements		■	■		■	■
C3-2 Veille et surveillance		■	■		■	■
C3-3 Prévention des risques	■	■	■		■	■
C3-4 Prévention sur un site	■	■	■		■	
C4-2 Intervention dans le cadre de la sécurité publique	■	■	■		■	■
C4-4 Intervention dans le cadre de la protection des biens et de l'environnement	■	■	■		■	■

#### Légende

- Mobilisation totale des savoirs associés
- Mobilisation partielle des savoirs associés

#### **Unité U 4 - Épreuve E 4 : Langue vivante**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 mars 1998 relatif aux programmes de langues vivantes étrangères des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 18 du 12 mai 1988).

#### **Unité U 51 - Épreuve E5 / sous épreuve E 51 : Français**

L'unité est définie par les compétences établies par arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

#### **Unité U 52 - Épreuve E5 / sous épreuve E 52 : Histoire / Géographie**

L'unité est définie par les compétences établies par arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

#### **Unité U 6 - Épreuve E6 Education artistique – Arts appliqués**

L'unité englobe l'ensemble des capacités et des compétences présentées par le programme – référentiel défini par l'annexe III de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 32 du 17 septembre 1987).

#### **Unité U 7 - Épreuve E7 Education physique et sportive**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 25 septembre 2002 relatif au programme de l'enseignement d'éducation physique et sportive pour les CAP, les BEP et les baccalauréats professionnels (B.O. n° 39 du 24 octobre 2002).

#### **Unité Facultative UF 1**

Épreuve de langue vivante

L'épreuve, qui n'exige pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général, a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité à s'exprimer de manière intelligible avec un interlocuteur

## **ANNEXE II**

### **PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL**

# PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

## 1 - Objectifs

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) doivent permettre au candidat d'apprendre à mobiliser ses acquis en situation réelle, de collecter des informations sur le milieu professionnel et d'acquérir des compétences spécifiques aux métiers de la sécurité et de la prévention. Cette phase de la formation est déterminante ; elle doit, à ce titre, être en interaction avec la formation délivrée en centre de formation.

Les compétences développées au cours de cette phase de la formation sont :

### C1 S'informer - communiquer

C1•1 Communication

C1•2 Communication avec le public

C1•3 Communication avec les partenaires

C1•4 Communication avec la hiérarchie

### C2 Analyser - évaluer

C2•1 Analyse de documents de situation

C2•2 Informations et/ou renseignements

### C3 Prévenir

C3•1 Prévention au niveau du cadre de l'environnement professionnel

C3•2 Veille et surveillance

C3•3 Prévention des risques

C3•4 Prévention sur un site

### C4 Intervenir

C4•2 Intervention d'ordre général

C4•3 Intervention dans le cadre de la sécurité publique

C4•4 Intervention dans le cadre de la sécurité civile

C4•5 Intervention dans le cadre de la sécurité routière

Elles nécessitent la mobilisation de tout ou partie des savoirs associés suivants :

S2 Communication professionnelle

S4 Secours à personnes

S5 Protection des biens et de l'environnement

S6 Facteurs culturels et humains

## 2 - Modalités

La formation obligatoire en milieu professionnel est de **18 semaines** et se déroule, à part égale, dans deux lieux de formation complémentaires : dans un service de sécurité incendie et de secours et dans un service de sécurité publique.

Une convention entre les responsables de l'établissement de formation et le service d'accueil est obligatoirement établie conformément au modèle type défini par la note de service n° 96 – 241 du 15 octobre 1996 (BO n° 38 du 24 octobre 1996).

Pour définir les compétences et savoirs, les modalités de suivi et d'évaluation de la formation en milieu professionnel deux livrets seront établis. En outre, ces documents permettront de répondre parfaitement aux exigences réglementaires en matière d'examen.

Durant son passage dans un service de sécurité incendie et de secours le candidat devra acquérir en particulier les compétences qui correspondent à la Formation Initiale (FI) des sapeurs-pompiers professionnels de deuxième classe ainsi qu'à la formation d'adaptation à l'emploi des caporaux de sapeurs-pompiers professionnels, chefs d'agrès d'un véhicule de secours à personnes, de secours routiers et tout usage.

### **3 - Organisation**

#### **3 - 1 Voie scolaire**

La durée de la formation obligatoire en milieu professionnel est de 18 semaines réparties sur les deux années de formation.

L'organisation de la période de formation en milieu professionnel se définit en étroite collaboration entre le centre de formation et l'organisme d'accueil.

L'ensemble de l'équipe pédagogique est impliquée dans le suivi des périodes de formation en milieu professionnel. Sous la responsabilité des enseignants, seuls habilités à décider du lieu d'accueil, les élèves peuvent être associés à la recherche des services d'accueil (Circulaire N° 2000 – 095 du 26 juin 2000. B.O. n° 25 du 29 juin 2000). Durant cette période, sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, les élèves font l'objet d'évaluations formatives et certificatives qui portent sur les savoir-être et les savoir-faire.

Une convention entre les responsables de l'établissement scolaire et de l'organisme d'accueil est obligatoirement établie conformément au modèle type défini par la note de service n° 96 – 241 du 15 octobre 1996. B.O. n° 38 du 24 octobre 1996. Cette convention comporte une annexe pédagogique qui précise :

- la nature des activités à réaliser ainsi que les objectifs de formation à atteindre,
- les conditions matérielles de déroulement de la période de formation en milieu professionnel (lieux, conditions matérielles, équipement, horaires...),
- les modalités de tutorat (nom du tuteur, modalités d'accompagnement et de suivi),
- les conditions de réalisation du suivi par les membres de l'équipe pédagogique (fréquence et calendrier des visites de suivi, modalités d'échange en cas de difficultés ou de problèmes),
- les procédures de mise en place des différentes évaluations réalisées au sein de l'organisme d'accueil.

Durant les périodes de formation en milieu professionnel, les élèves conservent le statut scolaire. La mise en situation professionnelle dans le cadre des services départementaux d'incendie et de secours nécessite leur engagement en qualité de sapeurs-pompiers volontaires.

A la fin de chaque période de formation, l'organisme d'accueil délivre à l'élève une attestation qui précise les dates et la durée de la période réalisée.



### **3 - 2 Voie de l'apprentissage**

La durée de la formation en milieu professionnel est équivalente à la durée du temps passé en entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage.

#### ***Modalités d'intervention des formateurs***

Le code du travail (article R 116-11 relatif à l'organisation pédagogique de la période en entreprise) et la convention portant création du CFA définissent les modalités de suivi des apprentis dans les entreprises, en lien avec les responsables de la formation pratique en entreprise. Ces derniers reçoivent à cet effet les documents pédagogiques nécessaires.

### **3 - 3 Voie de la formation professionnelle continue**

- a) Candidat en situation de première formation ou de reconversion

La durée de 18 semaines de formation en entreprise s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.

Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs ; dans le cas contraire, il est nécessaire d'envisager le recours à un autre lieu de stage.

- b) Candidat en situation de perfectionnement

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans les activités relevant du secteur de la sécurité en qualité de salarié à plein temps, pendant six mois en cours d'année précédant l'examen, ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

### **3 - 4 Positionnement**

Durée minimale pour les candidats positionnés par décision du recteur :

- 10 semaines pour les candidats issus de la voie scolaire (art. 15 du décret n° 95-663 du 9 mai 1995 modifié),
- 10 semaines pour les candidats issus de la formation professionnelle continue visés au 3-3 a.

## **ANNEXE III**

### **RÈGLEMENT D'EXAMEN**

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

<b>Baccalauréat professionnel spécialité Sécurité - Prévention</b>			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilités, formation professionnelle continue en établissements privés, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
<b>E 1 Épreuve scientifique et technique</b>  Sous-épreuve E 11 : Cadre de la sécurité et de la prévention Sous-épreuve E 12 : Mathématiques	U 11	3	ponctuel Écrit	3 h	ponctuel Écrit	3 h	CCF	
	U 12	1	ponctuel Écrit	1 h	ponctuel Écrit	1 h	CCF	
<b>E 2 Épreuve de Sécurité de l'entreprise</b>	U 21	2	CCF		ponctuel Écrit	2 h	CCF	
<b>E 3 Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b> Sous-épreuve E 31 : Secours à personnes Sous-épreuve E 32 : Protection des biens et de l'environnement Sous-épreuve E 33 : Sécurité publique	U 31	3	CCF		ponctuel Pratique	30 min	CCF	
	U 32	4	CCF		Pratique	30 min	CCF	
	U 33	3	CCF		Écrit	2 h	CCF	
<b>E 4 Épreuve de langue vivante</b>	U 4	2	Écrit	2 h	Écrit	2 h	CCF	
<b>E 5 Épreuve de Français et Histoire-géographie</b> Sous-épreuve E51 Français Sous-épreuve E52 Histoire-géographie	U 51	3	Écrit	2h 30	Écrit	2 h 30	CCF	
	U 52	2	Écrit	2 h	Écrit	2 h	CCF	
<b>E 6 Épreuve d'éducation artistique-Arts appliqués</b>	U 6	1	CCF		Écrit	3 h	CCF	
<b>E 7 Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	U 7	1	CCF		Pratique		CCF	
<b>Épreuve facultative</b> Langue vivante (1)	UF 1		Orale	20 min	Orale	20 min	Orale	20 min

(1) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme et l'attribution d'une mention

## **ANNEXE V**

### **TABLEAU DE CORRESPONDANCE**

### **ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS**

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS**

Baccalauréat professionnel <b>Métiers de la sécurité option Police nationale</b> défini par l'arrêté du 3 septembre 1997		Baccalauréat professionnel <b>Sécurité-Prévention</b> défini par le présent arrêté	
EPREUVES - UNITÉS		ÉPREUVES - UNITÉS	
<b>Epreuve E1</b> : Pratiques et techniques relationnelles	U1		
<b>Epreuve E2</b> : Cadre judiciaire et administratif	U2	Sous-épreuve E11 : Cadre de la sécurité et de la prévention	U11
<b>Épreuve E3</b> : Techniques de police	U3		
<b>Épreuve E4</b> : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel  Sous-épreuve A4 : Evaluation de la formation en milieu professionnel	U41	<b>Épreuve E3</b> : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel  Sous-épreuve E33 : Sécurité publique	U33
Sous-épreuve B4 : Analyse et mise en œuvre des pratiques professionnelles	U42		
<b>Épreuve E4</b> : Epreuve de langue vivante	U4	<b>Épreuve E4</b> : Epreuve de langue vivante	U4
<b>Épreuve E5</b> : Epreuve de français - histoire - géographie	U5	<b>Épreuve E5</b> : Epreuve de français - histoire- géographie	U5
Sous-épreuve A5 : Français	U51	Sous-épreuve E51 : Français	U51
Sous-épreuve B5 : Histoire Géographie	U52	Sous-épreuve E52 : Histoire Géographie	U52
<b>Épreuve E6</b> : Epreuve d'éducation artistique - arts appliqués	U6	<b>Épreuve E6</b> : Epreuve d'éducation artistique- arts appliqués	U6
<b>Épreuve E7</b> : Epreuve d'éducation physique et sportive	U7	<b>Épreuve E7</b> : Epreuve d'éducation physique et sportive	U7
<b>Epreuve facultative</b> : langue vivante	UF 1	<b>Epreuve facultative</b> : langue vivante	UF 1